



## Association de Billard de Thorigné-Fouillard

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, déclarée à la préfecture de Rennes le 20/09/1989 N° dossier W353008386  
N° agrément Jeunesse et Sport 98 35 S 09

@mail : [billards@abtf35.fr](mailto:billards@abtf35.fr)

### Réunion du Comité Directeur

Lundi 29 août 2016 à 20h30

#### Membres du comité Directeur :

Hervé RABAULT	<b>Présent</b>
André DELABARRE	<b>Présent</b>
Laurent BRUGEROLLES	<b>Présent</b>
Marc ÉLUARD	<b>Présent</b>
Frédéric CRAPIN	<b>Absent</b>
Régis DURAND	<b>Présent</b>
Marcel JOSSELIN	<b>Présent</b>
Jean-Charles THOUVENIN	<b>Excusé</b>

Invités par le comité directeur: Christian Tahier (Excusé) et Manu Orhant (Présent)

## Ordre du jour :

- Discussion budgétaire
- Calendrier des inscriptions.
- Engagement Blackball
- Mise en place des formations 2016-2017
- Matériel
- Examen DFI du 10 et 11 septembre.
- Forum des associations et journées « Portes ouvertes » du 17 septembre.
- Réfection des maillots
- Point divers

## Compte-rendu :

### ➤ Discussion budgétaire :

Le budget qui sera présenté aux suffrages de l'assemblée générale du club a été présenté au comité directeur par Marc.

Ce budget est basé sur :

- un nombre d'adhérents de 55 membres (contre 69 cette année),
- une cotisation adulte, fixée à 130€, licence incluse (+ 3€ du fait de la hausse de la part Ligue et Fédération)
- la réfection de billards français (en tout début de saison) et des 4 billards anglais (en toute fin de saison).
- Une provision de 300€, par ailleurs constituée pour l'accueil d'un stage à la « Bande » animé par Grégory Le Deventec (Douarnenez).

La réfection des maillots n'est pas budgétée en l'attente de devis et de réponse de sponsor qui pourrait prendre en charge tout ou partie de cette dépense. Compte tenu de ces 2 incertitudes, le coût de la réfection des maillots sera pris sur l'excédent budgétaire, déduction faite de l'apport de sponsors éventuels et de la participation des joueurs.

Les budgets présentés au suffrage des adhérents en AG seront donc :

<b>Bilan exercice 2016-2017</b>							
<b>Recettes</b>	<b>Budgeté</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Ecart</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Budgeté</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Ecart</b>
	Cotisation Adhérents	5 850,00	7 691,00		31,47%	Cotisation Adhérents	
Ventes et recettes diverses	150,00	1 306,23	770,82%	Matériel pédagogique	200,00	66,50	-66,75%
Subvention Mairie	100,00	120,05	20,05%	Fournitures administratives	50,00	24,60	-50,80%
Subvention CoDbiv				Entendance, Alimentation	300,00	565,54	88,51%
Subvention Ligue				Achat petit matériel	600,00	1 234,56	105,76%
Subvention FFB				Entretien du matériel	1 700,00	1 637,50	-3,68%
Dons				Assurances	265,00	272,98	3,01%
Remb. Frais Mairie	2 600,00	2 075,54	-20,17%	Transports/déplacements joueurs	2 000,00	1 208,32	-39,58%
Remb. Frais Codbiv				Transports/déplacements dirigeants	80,00		-100,00%
Remb. Frais Ligue	100,00		-100,00%	Hébergement	400,00		-100,00%
Remb. Frais FFB				Frais bancaire	50,00	54,83	9,66%
Remb. Frais de compétition				Salaires, appointement et charges			
Cautions Cartes magnétique	200,00	520,00	160,00%	Cotisation Mairie	10,00	8,00	-20,00%
Intérêts reçus	100,00	38,63	-61,37%	Cotisation codbiv		25,00	
Vente de gros matériel				Cotisation ligue	250,00	240,00	-4,00%
Emprunts, prêts				Cotisation FFB	100,00	50,00	-50,00%
Remb. frais bancaire		8,44		Cotisation ligue (Cautions)	800,00	800,00	
				Licences	2 925,00	3 265,00	11,62%
				Reversions Bons et chèques Vacances			
				Intérêts d'emprunt, agios			
				Achat gros matériel			
				Remboursement emprunts et prêts			
				Frais divers	100,00		-100,00%
				Cautions Cartes magnétique	200,00		-100,00%
				Frais de compétition	300,00	719,61	139,87%
				Communication	250,00		-100,00%
<b>Total Recettes</b>	<b>9 100,00</b>	<b>11 759,89</b>	<b>29,23%</b>	<b>Total Dépenses</b>	<b>10 580,00</b>	<b>10 328,44</b>	<b>-2,38%</b>
<b>Bilan de l'exercice</b>					<b>-1 480,00</b>	<b>1 431,45</b>	
						<b>Bilan de l'exercice</b>	<b>1 431,45</b>
						<b>Excédent de début d'exercice</b>	<b>11 739,42</b>
						<b>Excédent total</b>	<b>13 170,87</b>

<b>Budget prévisionnel 2016-2017</b>			
<b>Recettes</b>		<b>Dépenses</b>	
Cotisation Adhérents	7 150,00 €	Cotisation Adhérents	-
Ventes et recettes diverses	1 000,00 €	Matériel pédagogique	100,00 €
Subvention Mairie	100,00 €	Fournitures administratives	170,00 €
Subvention CoDbIv		Intendance, Alimentation	600,00 €
Subvention Ligue		Achat petit matériel	150,00 €
Subvention FFB		Entretien du matériel	1 700,00 €
Dons		Assurances	300,00 €
Remb. Frais Mairie	1 000,00 €	Transports et déplacements des joueurs	1 300,00 €
Remb. Frais Codbiv		Transports et déplacements des dirigeants	80,00 €
Remb. Frais Ligue		Hébergement	200,00 €
Remb. Frais FFB		Frais bancaire	50,00 €
Remb. Frais de compétition		Salaires, appointement et charges sociales	-
		Cotisation Mairie	10,00 €
		Cotisation codbiv	-
		Cotisation ligue	250,00 €
		Cotisation FFB	50,00 €
		Cotisation ligue (Cauton)	800,00 €
		Licences	3 575,00 €
		Formations	300,00 €
Cauton Cartes magnétique	200,00 €	Reversions Bons et chèques Vacances	-
Intérêts reçus	100,00 €	Intérêts d'emprunt, agios	-
		Achat gros matériel	-
		Remboursement emprunts et prêts	-
Vente de gros matériel		Frais divers	100,00 €
		Cauton Cartes magnétique	200,00 €
Emprunts, prêts		Frais de compétition	700,00 €
		Communication	250,00 €
Banque		Banque	-
<b>Total Recettes</b>	<b>9 550,00 €</b>	<b>Total Dépenses</b>	<b>10 885,00 €</b>
<b>Report exercice 2015-2016</b>	<b>12 000,00 €</b>		

  

<b>BILAN EN FIN D'EXERCICE</b>			
<b>Perte totale</b>		<b>Excédent total</b>	<b>10 665,00 €</b>
	<b>21 550,00 €</b>		<b>21 550,00 €</b>

Par ailleurs, une proposition de création d'un tarif « étudiant » est formulée par le Président au comité Directeur. Cette création, alignée sur le barème « découverte » permet un affichage fort auprès des jeunes de la métropole (et des organismes étudiants) pour un impact limité sur nos finances - au vu de nos effectifs de l'an passé, très peu d'adhérents auraient pu être concernés (étudiants de + de 21 ans déjà précédemment licenciés FFB !!).

Enfin, pour tirer les enseignements de la saison passée et en prévision de l'arrivée de quelques joueurs, licenciés dans une autre structure FFB mais qui viendraient à l'ABTF uniquement pour s'entraîner, les articles 4 et 5.1 du règlement intérieur du club sont modifiés comme suit et seront proposés aux suffrages des adhérents.

**4.1 Le tableau des cotisations pour la saison 2016-2017 est ainsi défini :**

<b>Tarifs 2016-2017</b>	<b>Adultes</b>	<b>Jeunes (moins de 21 ans au 31 août)</b>
<i>Adhésion annuelle</i>	<b>131 €</b>	<b>83 €</b>
<i>Première adhésion à la FFB - Etudiants</i>	<b>103 €</b>	
<i>Licencié FFB d'un autre club</i>		<b>65€</b>

**4.2** La cotisation comprend la licence à la Fédération Française de Billard et donne le libre accès aux tables de billard du complexe sportif des Molières, dans les conditions spécifiées à l'article 5 du présent règlement.

**4.3** Une nouvelle adhésion réalisée après le 1<sup>er</sup> mars 2017, et courant jusqu'au 31 août 2017, est réputée probatoire et bénéficie à ce titre d'un tarif forfaitaire unique **de 65€** (n'incluant pas la licence fédérale) pour le reste de la saison.

**4.4** Une résiliation en cours de saison sportive, pour des raisons de force majeure uniquement peut entraîner le remboursement partiel de la cotisation versée lors de l'inscription. Cette remise est évaluée par le Comité Directeur au prorata du temps restant jusqu'à la fin de la période définie à l'article 1.2 du présent règlement.

## Article 5 : Accès aux locaux et utilisation des billards

5.1 Seules les personnes adhérentes du club et à jour de leur cotisation sont admises dans l'enceinte du club.

Toutefois un adhérent peut, sous son entière responsabilité et en sa présence, inviter occasionnellement une personne extérieure au club. Il remplit alors le « Cahier des invitations » et est redevable au club d'un montant de 3 € par personne invitée et par séance. L'invité est soumis aux mêmes règles et obligations que tous les membres du club.

### ➤ Calendrier et permanences des inscriptions:

Les permanences pour les inscriptions sont les suivantes :

- Jeudi 1<sup>er</sup> septembre à l'issue de l'AG : **Régis et Manu**
- Samedi 3 septembre de 9h à 12h30 au forum des Associations : **Hervé, Régis et Marco**.
- Jeudi 8 septembre de 20h à 22h au club : **Hervé et Laurent**
- Samedi 17 septembre de 10h à 16h30 « portes ouvertes club » : **Hervé, Régis, Marcel, André, et ??**
- Vendredi 30 septembre 20h à 22h au club : **Hervé, Marcel et Christian ?**

Avant les prises d'inscriptions, **Marc** fera un état des sommes restantes dues par les joueurs ; à ajouter au coût de la cotisation 2016-2017 (Invitations, maillots non réglés -Lefas et Jouault-)

### ➤ Engagement Black Ball

Le calendrier, pour les joueurs de pool souhaitant s'engager en compétition, est extrêmement serré puisque nous devons adresser à la ligue de Bretagne les compositions des équipes à engager avant le 9 septembre. Un chèque de caution de 200€, pour chacune des DR2, accompagnera cet envoi à David Daeron pour le 9 septembre au plus tard. Par **Hervé**

Un premier sondage nous donne la tendance suivante

TF1 – DN3	TF2 – DR2	TF3 – DR2	TF4 – DR2
Manoël Proust	Christian Tahier	Frédo Crapin	Romain Thuiziat
Christophe Havard	Manu Ohrant	Patrick Tostivint	Régis Durand
David Benatre	Gérald Brunet	Yoann Loton	Vincent Jussset
Philippe Touroux	Antony Deroin	Flavien Briand	Daniel Legros
Laurent Venier	Fred Lefas	Le Minoux Thierry	Cyril Martin
Jérémy Chauvel	Emmanuel Jouault	Damien Guillet	Anthony Luneau
Kevin Lejart	Boulant Ludovic	Mathieu Crapin	Mathieu Prime
			Hervé Rabault

Joueurs sortants

		Le Minoux Thierry (Chantepie)
Kevin Lejart (Vezin) mais ABTF	Yoann Loton (Arrêt)	Vincent Jussset (St Brice en Cogles)

Joueurs à solliciter

Mathieu Geslin		

### ➤ Matériel.

L'achat d'un portable 4G a été réalisé par Marcel ; il sera stocké dans l'armoire vestiaire et servira pour les compétitions organisées au club (en borne Wifi ou pour appel d'urgence) Le code PIN sera modifié (n° FFB) du club. **Par Marcel.**

La réfection des 2 billards français par « Billards Bréton », €890€ pour 2 billards (fourniture et pose de drap « Simonis 300 rapid Vert jaune » + 2 jeux de billes super Aramith de luxe – couleur jaune, blanche et rouge) est programmée pour le jeudi 1<sup>er</sup> septembre : 890€ pour 2 billards (fourniture et pose de drap « Simonis 300 rapid Vert jaune » + 2 jeux de billes super Aramith de luxe – couleur jaune, blanche et rouge). Contact et accueil par **André**.

Le règlement sera fait à la remise de facture, soit par chèque adressé à la société, soit par virement si un RIB est joint à la facture. **Par Marc.**

➤ **Mise en place des formations 2016-2017 :**

Avec 3 animateurs formés en carambole (André, Joël et Hervé) plus deux bonnes volontés identifiées (Marcel Josselin pour la carambole et Christian Tahier pour le pool) nous avons les ressources pour monter des groupes « initiation et perfectionnement » sur les 2 modes de jeux.

Pour autant le bilan des formations assurées l'an passé est assez contrasté (formalisation des groupes et des engagements des uns et des autres, assiduité, groupe de niveau).

L'ensemble de ces éléments nous engage à revoir les modalités d'exercice de la formation l'an prochain, avec comme objectif principal celui de sceller en début d'année l'engagement entre les animateurs et les « élèves ». Toutes les modalités pour y parvenir sont sur la table (chèque de caution, formations payantes, etc. ...), et devront être calées lors de la réunion qui va donc être organisée avec ces 5 personnes ;

Un appel au peuple va être également être lancé pour conforter l'équipe encadrante.

L'éventualité de monter une école de billard doit aussi être abordée (demande à faire en octobre) mais elle pose comme préalable un engagement dans la durée de la part des animateurs.

➤ **Examen Diplôme Fédéral d'Initiateur (DFI)**

Suite à la demande formulée par JM Delamarche lors de sa visite de club avec Nicolas Rimbot, les dates retenues par la DTN sont les week-ends du 10-11 septembre et du 5-6 novembre.

L'organisation pratique de ce premier week-end, avant une téléconférence avec Marc Massé (DTN) et Jean-Michel Delamarche le mercredi 31 septembre pour caler les détails, se présente comme suit :

**Sur la base de 11 candidats et de 4 membres du jury**

Samedi 10 septembre : La journée sur les connaissances réglementaires et organisationnelles de la FFB

- Accueil-café au club
- Transfert du groupe à la maison des associations (**réservation ok**) équipée d'un rétroprojecteur (**réservation ok**) –
- Déjeuner à « Pizza sud » dans le restau de Mano Proust pour être sûr de l'accueil et de la qualité avec une formule autour de 15€.
- Retour à la maison des associations.

Dimanche 11 septembre : La journée du dimanche se déroule autour des billards à poches disponibles dans le club, pour travailler sur « la conduite d'une séance de perfectionnement ou d'entraînement »

- Accueil-café au club
- Salle et billards (4 pools et 1 snooker) à entière disposition de 8 h à 23h
- Restauration sur place par Hervé moyennant 15€/personne). Fourniture du réchaud par **Laurent**

Une offre hébergement est été trouvée au Brit'Hotel Rennes Beaulieu pour

- Chambre occupée par une seule personne 33€ la chambre + 8€ de petit déjeuner +0,85€ de taxe de séjour.
- Chambre occupée par deux personnes 36€ la chambre + 8€ de petit déjeuner +0,85€ de taxe de séjour par personne.

**André** passera récupérer la clé de la maison des associations auprès de la mairie le vendredi 9 après-midi pour s'assurer du nombre de chaises (16) et de la mise à disposition du vidéoprojecteur. .

➤ **Forum des associations et « Portes ouvertes » du 17 septembre.**

Concernant le Forum, dispositif retenu

- Proposition de « flyer club » et « portes ouvertes » à distribuer aux curieux (30 ont été délivrés l'an passé).
- La déco de la table avec billes 5 quilles et pool, tapis (refait) et petite queue de billard.
- Les « permanents » revêtiront le maillot du club pour améliorer le visuel.

Concernant la journée « Portes ouvertes »

- Communication à mettre en œuvre :
  - La porte ouverte devrait être annoncée dans l'AMI du mois de septembre.
  - Article à proposer dans Ouest-France avec photo du nouveau Comité Directeur. **Par Hervé**
  - Actualisation Internet (mise à jour du site et de Facebook)
  - Annonce sur signalétique municipale. **Par Hervé**
  - Envoi aux « bureau des étudiants » des écoles supérieures de Rennes Métropole. **Par Hervé**
  - Affiches à éditer aux formats.
    - (A3) : affichage entrée complexes sportifs Thorigné (**Régis**)– Acigné (**Marco**)- Cesson (**Louis Paugam ?**) – Betton (**Jean-Claude Morin ?**) – Saint Grégoire (**Mickael Henneton ?**) – La Bouexiere (**Anthony Deroin ?**) + une affiche pour le Forum des associations. 15 exemplaires **par Régis**
    - A4 : pour les commerces de proximité + comités d'entreprise. 20 exemplaires **par Régis**
    - A6 : pour Forum des associations – boulangerie – tabacs-journaux. 100 exemplaires **par Hervé**
    -
- Organisation de la journée :
  - 17 septembre : 10h / 16h : **Hervé, Marcel, Régis, André, Jean-Charles,**
  - Un mini repas (avec apéro !) sera à prévoir pour les valeureux préposés de la journée. Courses à réaliser par **Hervé** (sur la base de 3-4 personnes).

### ➤ Réfection des maillots.

Pour rappel, la décision de la fédération pour la saison 2016-2017 (cf. lettre du président de la fédération sur le site de la FFB):

#### **A. Tenue sportive commune à toutes les disciplines et toutes les phases de jeu**

- polo de couleur unie ou bicolore (les motifs bariolés sont interdits) ;
- pantalon de ville (sans clou, sans rivet) de couleur noire (les poches apparentes latérales et frontales sont interdites) ;
- chaussettes ;
- chaussures fermées de teinte unie noire (y compris la semelle), aucun marquage ou logo n'est permis s'il est de couleur différente de la chaussure.

#### **B. Autres éléments sur la tenue sportive**

*L'écusson du club et/ou des armoiries de la ville est brodé ou floqué. Il doit être placé sur la poitrine à gauche, côté cœur. Les prénom et nom du joueur peuvent apparaître à droite. L'inscription dans le dos du nom de la ville du club du joueur est autorisée.*

#### **C. Publicité**

*La publicité est autorisée exclusivement pour des produits conformes aux règles de l'éthique sportive. La surface totale n'est pas limitée mais doit être placée sur le haut du corps. L'organisateur peut imposer la marque de son sponsor ; dans ce cas la publicité vient en supplément de la (les) marque(s) personnelle(s) des joueurs.*

Concernant la recherche de sponsor :

- Un courrier a été remis à Franck Launay de la société « Launay immobilier » via Anthony Deroin.
- Manoël Proust aurait un nouveau joueur, Jérémy Chauvel, qui semble également intéressé pour devenir sponsor maillot – en attente du contact par Mano et à contacter très vite.
- Un mail a été adressé dans l'été aux associations d'entreprises et aux artisans de Rennes métropole et zone Rennes-Est

Concernant les besoins :

- Les joueurs de français (en compétitions individuelles) peuvent au besoin continuer avec le maillot actuel, voire le précédent !! Par contre pour les équipes de pool, le besoin est plus pressant, puisque le championnat par équipes démarre en octobre.
- Un choix doit être fait sous la forme d'un mini sondage auprès des joueurs de pool:
  - entre manches longues/manches courtes

- Uni / Bicolore / Couleurs retenues

Concernant les devis :

- Le devis de la société « Planet'sport » est arrivé (délai de livraison 4 semaines !!) avec deux options – sur la base de 40 maillots (polo uni, tissu piqué, manches longues avec logo ATBF, éventuellement Région Bretagne, Planet'sport et l'éventuel partenaire ; couleur à déterminer. Coût 1508€
- La société Pascal Bremond, société MPC (Match Production Création) 5 rue du chêne vert 35650 LE RHEU Tél: 02 99 14 87 33, port: 06 63 13 24 07 sera contactée par **André**.
- Autre devis à demander une fois arrêté le choix du club :
  - (Pull Back) : Edouard Leniniven – 06.33.74.11.83 [leniniven.edouard@gmail.com](mailto:leniniven.edouard@gmail.com)
  - (contact Mano Proust) : ?

L'envoi des demandes de devis se fera à l'issue de la phase d'inscription des équipes de pool (après le 10 septembre 2016) et du résultat du sondage auprès des joueurs.

## ➤ Divers

### Arbitres:

Le club compte désormais 3 arbitres pour la carambole : André Delabarre (arbitre fédéral), Marcel Josselin et Hervé Rabault (arbitres de Ligue)

René Gallo nous a adressé pendant l'été les écussons d'arbitre de Ligue pour Marcel et Hervé. Ceux-ci sont à apposer sur le haut de la tenue pour toute prestation d'arbitrage en compétition officielle. Pour mémoire la tenue vestimentaire des arbitres est définie par le code de l'arbitrage comme suit :

*L'arbitre doit porter l'écusson correspondant à sa qualification sur la poitrine, du côté gauche.*

*La tenue classique est : chemise noire à manches longues, avec col ouvert ou nœud papillon noir; - pantalon noir ; - chaussures et chaussettes noires.*

*Sont admis : - polo FFB à manches longues ; - chemise blanche, avec gilet noir et nœud papillon noir ; - smoking ou costume noir, avec chemise blanche ou noire et nœud papillon noir ; - gants blancs.*

Trois maillots seront commandés à partir du site de la fédération pour les trois arbitres (Tailles XL – L et M). **Par Marc**

### Ligue de Bretagne

Le président ne pouvant être présent, **Marcel** représentera le club à l'assemblée générale de la Ligue du 25 septembre à Roscoff.

Des finales de Ligue sont en libre attribution. Pour l'instant le club se positionne sur les finales suivantes :

- Finale de Ligue X du X janvier 2016.
- Finale de Ligue X du X janvier 2016.

**André** se charge d'en aviser le nouveau secrétaire sportif carambole, Jean-François Bauch, avec copie à Stéphane Gernez (responsable de secteur ?)

Un appel à candidature a été émis pour rejoindre le comité Directeur de la Ligue. Il est affiché dans la salle.

### Clé de déverrouillage du contrôle d'accès au complexe des Molières

**André** a récupéré la clé auprès de la mairie. Cette clé sera entreposée dans le vestiaire central et ne doit être utilisée que lors des compétitions ou événements organisés par le club. Le verrouillage du contrôle d'accès doit être réactivé dès que l'usage n'est plus avéré.

### Transfert de la DN2 de Vezin (Pullback) vers Thorigné

Tony Normand, Président de Pullback, nous a sollicité le 17 août pour demander le transfert de leur équipe de DN2 vers notre club, officiellement pour des raisons pratiques (toujours pas de structure d'entraînement pour ce club !).

L'apport de deux nouvelles DR2 a été également évoqué.

Cette demande a été rapidement infirmée, le lendemain, par Antony Dirosa.

En revanche, Tony Normand a évoqué le fait que des joueurs de Vezin auraient potentiellement intérêt à venir s'entraîner à Thorigné (Lejart, Quelais, ...). Cette possibilité implique que nous

adaptions les articles 4 et 5.1 du règlement intérieur afin de « cadrer » définitivement ce profil adhérent.

#### Demande de Florent Milin

Dans le cadre des TR Blackball organisés par la Ligue cette année, des animations "Baby Billard " sont prévues avec remise de petits lots pour récompenser les jeunes. Florent Milin nous a demandé si nous voulions toujours nous débarrasser des BD « 25 ans de le Ligue de Bretagne ». Les 10 exemplaires restants lui seront remis lors d'un de ses prochains passages au club

#### Classification carambole 2016-2017 :

Classification transmise par Jean-François Bauch.

DELABARRE André	Cadre 42/2 (2,80m)		4,35	N3	1
-----------------	--------------------	--	------	----	---

DELABARRE André	Libre		5,14	R1	1
THOUVENIN Jean Charles	Libre		2,98	R2	1
BRUGEROLLES Laurent	Libre		1,60	R3	1
RABAULT Hervé	Libre		1,51	R3	
BAGLINIERE Erick	Libre		1,33	R3	1
PAUGAM Louis	Libre		1,11	R4	1
LEBRUN Pierre	Libre		1,08	R4	1
NAEL Jean-Pierre	Libre		0,83	R4	1

DELABARRE André	Bande		1,79	N3	1
THOUVENIN Jean Charles	Bande		1,00	R1	1
RABAULT Hervé	Bande		0,89	R2	1
BRUGEROLLES Laurent	Bande		0,81	R2	1
BAGLINIERE Erick	Bande		0,65	R2	1

DELABARRE André	3 bandes (2,80m)		0,328	R1	1
-----------------	------------------	--	-------	----	---

Le nombre de compétiteurs espéré cette année devrait être en progression par rapport à l'an passé avec André, Hervé, Mathieu, Jean-Pierre et peut-être Joël.

#### Assemblée générale ordinaire du club : jeudi 1<sup>er</sup> septembre 20h

Logistique : Edition :

- De la liste d'émargement (2ex). **Par Hervé**
- Des budgets – définitif et prévisionnel - proposés au vote (30 ex). **Par Marc.**
- Du règlement intérieur proposé au vote (100 ex). **Par Hervé**
- Des bulletins de réinscriptions et d'inscriptions. **Par Hervé**

Pot : Peu de courses à faire après inventaire des stocks, juste quelques gâteaux. **Par André**

Déroulé :

- Rapport Moral et perspective 2016-2017; **Hervé**
  - Rapport financier et présentation prévisionnel et tarifs ; **Marc**
  - Bilan sportif carambole : **André**
  - Bilan sportif Pool : **Hervé**
  - Secrétariat de séance : **Laurent**
  - Election du bureau :
    - Sortants : Brugerolles, Crapin, Delabarre, Eluard, Josselin, Rabault
- Durand, Thouvenin élus en septembre 2015 sont réputés membres pour la saison.2016-2017

**La première réunion du nouveau Comité Directeur se tiendra mardi 12 septembre à 20h30 (au club)**